



A :: L :: G :: D :: G :: A :: D :: L'U ::

Grande Loge Indépendante de France

Communiqué n° 4

La Grande Loge Indépendante de France : puissance maçonnique souveraine régulière.

Assemblée des pétitionnaires

Paris, 17/11/2012

Les Loges pétitionnaires de la Grande Loge Indépendante de France (GLIF), se sont assemblées, samedi 17 novembre 2012, au siège de l'association civile GLIF, fidèles à leur démarche de discrétion et de conduite progressive du processus qui les a amenées, à leur initiative, à créer la GLIF par amitié et confiance de proximité, hors de tout battage de communication.

Le Vénérable Maître de la Loge pétitionnaire la plus ancienne consacrée a lu la déclaration solennelle du caractère de « **puissance maçonnique souveraine** » de la Grande Loge Indépendante de France, dans une écoute attentive de l'assistance. Puis il l'a mise au vote. L'assemblée s'est prononcée à l'unanimité en faveur du texte présenté.

Le caractère de puissance maçonnique de la GLIF est reçu comme tel par les acteurs qui pilotent la recomposition du paysage maçonnique en France.

Il est justifié de fait et de droit par la régularité d'origine de ses Loges et de ses membres, et par la démarche de création d'origine, respectueuse de la stricte conformité avec les us et coutumes de la Franc-maçonnerie traditionnelle.

Cette deuxième assemblée des Loges pétitionnaires, qui a suivi celle qui avait voté favorablement la création de l'association maçonnique civile, le 25/09/2012, est une étape importante sur le chemin de la recomposition.

Des rencontres avec d'autres acteurs sont prévues. Elles permettront à la GLIF d'avancer vers la reconnaissance pleine et entière du statut de Grande Loge membre de la chaîne maçonnique universelle.

Les représentants et membres des Loges pétitionnaires, venus en nombre, ont pu clarifier les questions de fond, de formes et pratiques pour rester dans la ligne de conduite qui est celle de la GLIF depuis son origine.